

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 7 décembre 2023

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 29
Votants : 29

D23.100

L'an deux mille vingt-trois,
le sept décembre,
à 19 heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC
LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie
La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude
SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien,
LAFON Madeleine, POQUET Pascal, POUDEVIGNE Roger, ROCHEREAU-POUGET
Bernadette, VALENTIN Christine, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves,
JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT
René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël,
RODIER Colette, JACQUES Jérôme, FERNANDEZ Florence, SALENDRES Jean-Sébastien,
BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SEGUIN Denis, SALEIL Jean-Claude.

Absents excusés : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, RODRIGUES David, MALZAC Claude,
DE SOUSA Guy et VAYSSIER Jean-Louis,

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

(M. ROCHOUX ne prend pas part au vote en raison de ses fonctions de Président de la
CCSS)

**D23.100 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE MOBILIER POUR LA
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE LA CANOURGUE.**

Monsieur Le Président, informe que les travaux relatifs à l'extension de la structure
multi-accueil de la Canourgue qui ont pris du retard, débiteront courant du premier trimestre
2024. La structure ne pouvant pas se permettre de fermer pendant la durée des travaux il faudra
donc aménager la salle dédiée aux activités des plus grands en dortoir temporaire. Ces
équipements serviront par la suite à l'aménagement de l'extension et permettront d'atténuer les
nuisances sonores. De plus, une dérogation relative à l'agrément a été accordée par la PMI afin
de pouvoir bénéficier de 4 places supplémentaires durant la période des travaux.

Le prévisionnel des dépenses pour ces aménagements s'élève à 10 000 euros hors
taxes, les demandes de soutien financier auprès de la CCSS de la Lozère, du Département de la
Lozère, et de la MSA Languedoc s'avèrent indispensables, le plan de financement est présenté
ci-dessous :

DEPENSES	HT	TTC
Pose d'un rideau thermique occultant	5 796,00 €	6 955,20 €
Courette. Lit. Drap. Couette	2 249,03 €	2 698,84 €
Aménagement coin lecture	1 521,90 €	1 826,28 €
Equipement audio	133,32 €	159,98 €
Dépenses imprévues et annexe	299,75 €	359,70 €
Coût total de la dépense	10 000 €	12 000 €

PLAN DE FINANCEMENT		
CCSS DE LA LOZERE	26,66%	2 667 €
DEPARTEMENT DE LA LOZERE	26,66%	2 667 €
MSA LANGUEDOC DEPARTEMENT LOZERE	26,66%	2 666 €
Auto-financement CCALCT	20,02%	2 000 €
	100,00%	10 000 €

Monsieur le Président soumet ce projet au vote de l'assemblée.

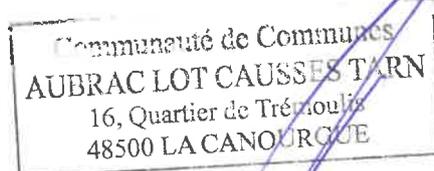
Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

APPROUVE la demande de soutien financier auprès de la CCSS de la Lozère, du Département de la Lozère, et de la MSA Languedoc ainsi qu'à tout autre entité en cas de nécessité.

AUTORISE son Président ou le Vice-président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

Pour copie certifiée conforme,

La Canorgue, le 11 décembre 2023,
Le Président,



Jean-Claude SALEIL